



La délégation de la CGT Educ Action composée de Guillaumie Hélène, Frison Muriel, Dauriac Philippe respectivement secrétaires des départements 79, 86 et 16 (excusée Brigitte Peyrillé SD 17), de Verhaeghe Bertrand et Lacoux Pascal secrétaire et co-secrétaire régionaux, a été reçue par Le Recteur Armel De La Bourdonnaye, le Secrétaire général Philippe Diaz, le secrétaire adjoint Ivan Guilbault ainsi que le directeur de cabinet du Recteur Sébastien Tesson.

Points abordés :

- 1°) Réforme de la voie professionnelle et conséquences pour la filière GA et les collègues
- 2°) Fusion des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers
- 3°) PPCR HC et Classe exceptionnelle
- 4°) Santé au travail
- 5°) ULIS et AESH

En préambule le Recteur explique qu'il a souhaité rencontrer les OS pour faire un point sur la rentrée scolaire et l'année à venir

1°) Réforme de la voie professionnelle et conséquences pour la filière GA et les collègues

La CGT Educ Action rappelle que la voie professionnelle doit être avant tout qualifiante, mais qu'elle doit aussi pouvoir offrir aux élèves la possibilité de poursuivre leurs études et que ces deux objectifs ne seront pas atteints avec la réforme de la voie professionnelle.

- la baisse du volume horaire des élèves (entre 200h et 100h selon le CAP et 380h et 296h selon le bac pro)
- la baisse des volumes horaires enseignants proprement disciplinaire compensée en trompe l'œil par des dispositifs comme la co-intervention, le « chef-d'œuvre » (pluridisciplinaire sans qu'il n'y ait d'heures), l'explosion de l'AP
- le regroupement de filières sous forme de famille de métiers,
- la mixité des parcours et publics,
- la baisse de la contribution à l'alternance (anciennement taxe d'apprentissage)

Le Recteur parle d'une décision ministérielle qui a un fondement logique, car la voie professionnelle coûte cher et que la question est : « comment former autrement et comment renforcer l'attractivité des élèves pour ces voies ? » S'il y a plus d'élèves, le volume horaire des enseignants ne baissera pas, le « chef-d'œuvre » est une volonté du ministre pour servir d'opportunité pour faire différemment en parallèle avec les TIPE de la voie générale, tout comme la mise en réseau des lycées pour les familles de métiers pour maintenir voire renforcer l'attractivité pour ces filières. Concernant le GA, c'est une filière qui a du mal à insérer, il y aura une réduction et une coloration, mais pas de fusion GA, transport et logistique.

Le secrétaire général indique que les chefs d'établissement ont été réunis vendredi dernier pour insuffler un travail avec les équipes pédagogiques et avoir des éléments d'évaluation pour le CTA de Janvier.

Le Recteur dit que pour la rentrée 2019 ce sera expérimentation, mais qu'il n'y aura pas de suppression des autres filières GA non colorées !

La CGT Educ Action dit pourtant qu'il y a eu une annonce officielle de la fusion des GA et que c'est pour la plupart un public féminin qui n'a pas d'autres offres de formation disponibles sur leur territoire. S'il y a autant de suppressions de places, quelles seront les conséquences pour les élèves et les enseignants ?

Le Recteur répond que ce n'est pas une fusion, mais une coloration et que ni la région, ni le rectorat ne souhaitent fermer les GA. Qu'il doit y avoir un travail sur la reconversion des enseignants et sur l'évolution des offres de formations pour les jeunes filles. Qu'il y a un projet académique à construire avec les enseignants, dans les collèges. Les questions de mobilité des élèves, d'ambition scolaire et de l'offre de formation doivent être travaillées.

La CGT Educ Action intervient sur le fait que la mobilité des élèves est liée à des réseaux de transports pas réellement présents dans les zones rurales pour des jeunes qui n'ont pas de moyens de transport.

Le Recteur répond qu'il faudra travailler sur les places d'internats et avec les collectivités territoriales.

La CGT Educ Action pose la question de la mixité des parcours et des publics.

Pour le Recteur, la mixité peut avoir du sens dans certains cas et pas d'en d'autres. Il faut qu'une plateforme technique puisse être utilisée par tous par exemple, mais cela n'implique pas forcément la mixité au sein d'une même classe.

La CGT Educ Action dit que pourtant le « mélange » a été clairement annoncé et qu'avec la co-intervention, le chef d'œuvre, le tutorat et l'orientation, les enseignants verront leur charge de travail augmenter. Elle souligne qu'avec les familles de métiers, le bac pro subira une déspecialisation avec une baisse de volume des horaires disciplinaires et qu'il ne durera finalement que 2 ans et que les élèves qui ne pourront plus s'adapter.

2°) Fusion des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers :

La CGT Educ Action demande au Recteur où en est la réflexion sur la fusion des académies. Une réorganisation des services est-elle envisagée ? Y aura-t-il une centralisation des services à Bordeaux, ce qui aurait des conséquences pour les personnels administratifs et les usagers ? En matière de mutation des enseignants, est-il envisagé un élargissement des zones d'affectation à l'échelle de la grande région ? Qu'en sera-t-il également des instances partiaires ?

Le Recteur répond que le paritarisme gardera son périmètre actuel pour les 4 années qui suivront les élections professionnelles de décembre. Les 3 Comités Techniques Académiques pourront se tenir ensemble si le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine le décide. Les travaux sur la fusion ont débuté en septembre, sous la forme d'échanges avec les DASEN et les cadres administratifs, pour conduire à un projet de feuille de route qui sera présenté au ministère début janvier. Cette feuille de route sera précisée à l'issue d'une concertation des personnels et des élus territoriaux prévue à l'été 2019. La transformation effective est fixée au 1^{er} janvier 2020. Il poursuit en indiquant qu'il y aura une concertation sur la mobilité des personnels, mais qu'il n'y aura pas de mobilités forcées. Il informe d'ailleurs qu'il fera une présentation du déroulement aux personnels du rectorat avant les vacances de Noël.

La CGT Educ Action demande s'il peut y avoir un plan social et souligne l'importance d'avoir des services du rectorat à proximité. Ainsi, le dialogue avec la DPE est déjà difficile et la charge de travail des services est croissante. On peut craindre que la réorganisation des académies soit un facteur supplémentaire de souffrance au travail.

Le secrétaire général répond que les modalités de gestion sont intangibles jusqu'en 2022.

Le Recteur ajoute qu'il y aura un regroupement pour les services non attachés aux personnels et usagers. Un renforcement du rôle des DSDEN au niveau des départements pourrait répondre aux besoins de proximité.

3°) PPCR HC et Classe exceptionnelle :

La CGT Educ Action fait part du sentiment d'injustice que des collègues ont ressenti suite à la mise en place du PPCR et des avis émis par le Recteur pour leur évaluation. Le contingentement des avis a pour résultat des incohérences entre l'avis des évaluateurs primaires et celui du Recteur.

La CGT Educ Action a attiré l'attention du recteur sur le cas des collègues qui n'auront jamais de RDV de carrière pour la HC (10° et 11° échelons) et qui ont eu une évaluation définitive. Cette situation est vécue comme injuste par nos collègues.

Le Recteur dit qu'il s'agissait de la mise en place du PPCR, que des réglages doivent être effectivement faits et que le rectorat a fait remonter des points de vigilance au ministère.

4°) Santé au travail :

La CGT Educ Action a été saisie par de nombreux collègues au sujet de problèmes de santé au travail dû aux relations interpersonnelles, à des faits de violence par les élèves ou à la surcharge de travail.

Le Recteur dit être conscient de ces difficultés qui sont exposées par les représentants des CHSCT. Un bilan social a d'ailleurs été présenté au dernier CHSCTA et les remontées des faits de violence sont faites au Ministère. En ce qui concerne les services du rectorat, un travail a été amorcé sur la situation et une réorganisation pensée.

5°) ULIS et AESH :

La CGT Educ Action intervient sur le problème des réseaux ULIS en dénonçant le fait que des établissements ne reçoivent pas d'argent pour indemniser les déplacements des coordinateurs sur les différents lycées, que des élèves n'ont encore pas d'AESH malgré les annonces du ministre et qu'il était question d'avoir un groupe de travail sur la rémunération de ces personnels.

Le Recteur répond que les services vont regarder pour les réseaux ULIS. Concernant la AESH, l'académie a été dotée de 100 moyens supplémentaires pour répondre à la demande, et que la rémunération de ces personnels a été revalorisée sans qu'il n'y ait de groupe de travail (paie d'Octobre ou Novembre).

En conclusion, nous sommes intervenu-es durant plus d'une heure. Nous avons fait valoir notre désaccord avec la réforme de la voie professionnelle qui désécialise les filières, réduit les volumes horaires de formation et donne la part belle à l'apprentissage. Pour la fusion des académies, nous avons dénoncé le centralisme administratif qui est source de suppressions d'emplois et de services publics. Nous avons pointé les conséquences de cette fusion qui aboutiront à un plan social et à la mutation des personnels administratifs qui sera plutôt subie que choisie et une perte considérable du dialogue de proximité déjà bien fragile. Pour la mise en place du PPCR, les injustices d'évolution de carrière semblent partagées et nos constats ont fait partie d'une remontée au ministère. Pour la santé au travail, nous avons insisté sur des remontées de plus en plus importantes de nos collègues et des difficultés grandissantes de notre métier. Enfin sur la question des AESH et des ULIS, il y aurait des avancées notables en termes d'accompagnants et pour les ULIS, la question sera étudiée.

Nous avons bien d'autres sujets à développer, mais le temps était trop court, nous envisageons une nouvelle rencontre dans les prochains mois.

Il y aura encore beaucoup de combats à mener pour infléchir une politique qui ne sert ni l'intérêt des jeunes ni leur émancipation. Pour les personnels, la lutte est au quotidien, la lutte reste notre quotidien !

Les secrétaires de la CGT Educ'action de Poitiers